

ASSEMBLÉE NATIONALE

24 octobre 2020

PLF POUR 2021 - (N° 3360)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° II-1369

présenté par

M. Juanico, Mme Victory, Mme Manin, Mme Tolmont, Mme Rabault, M. Jean-Louis Bricout,
Mme Pires Beaune, Mme Rouaux et les membres du groupe Socialistes et apparentés

ARTICLE 33**ÉTAT B****Mission « Sport, jeunesse et vie associative »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Sport	30 000 000	0
Jeunesse et vie associative	0	30 000 000
Jeux olympiques et paralympiques 2024	0	0
TOTAUX	30 000 000	30 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement du groupe Socialistes et apparentés vise à majorer de 30 millions d'euros les crédits de l'action 1 Promotion du sport pour le plus grand nombre du programme 219 sur le sport.

L'objectif est d'augmenter les moyens destinés au financement des clubs sportifs et des équipements dans les territoires, qui sont fortement impactés par la crise sanitaire, par une majoration de la subvention versée à l'Agence nationale du sport.

Cette mesure est d'autant plus nécessaire après des mois de confinement. Dans ce contexte sanitaire particulier, le retour au sport est un enjeu majeur pour la santé des jeunes et de tous les français.

La hausse des moyens dévolus au sport pour tous est financée en ramenant à 0 les crédits inscrits au titre du service national universel sur l'action 6 du programme 163, alors que le SNU ne nous semble répondre en rien aux besoins et attentes de la jeunesse.